

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE SAAS MOODLAB

Mise à jour : 10 juin 2021

1. OBJET

- 1.1. Les présentes conditions générales de services (« Conditions Générales ») ont pour objet de déterminer les modalités et conditions selon lesquelles le Client pourra utiliser les services de la solution SAAS du Prestataire.

2. DEFINITIONS

« **Client** » désigne toute personne physique majeure et capable juridiquement ou personne morale légalement immatriculée, ayant souscrit au Service.

« **Commande Spécifique** » désigne toute prestation, option ou fonctionnalité commandée, sur mesure ou non, par le Client au Prestataire en lien avec le Service, qui n'est pas prévue dans les Formules et dont les modalités sont fixées sur le Site et/ou dans un Devis.

« **Compte Administrateur** » désigne le compte créé sur le Site par le Client ou pour lui et dont il est bénéficiaire et dont les fonctionnalités sont détaillées dans les présentes Conditions Générales et sur le Site.

Conditions de l'Opérateur : conditions générales et particulières applicables aux bénéficiaires des services de l'Opérateur et accessibles sur le site : <https://stripe.com/en-ie/connect-account/legal> et <https://stripe.com/payment-terms/legal>

« **Contrat** » désigne les Conditions Générales, et leurs annexes éventuelles, la Politique de Confidentialité les Conditions de l'Opérateur et les Conditions de l'Hébergeur.

« **Devis** » désigne la proposition commerciale émise par le Prestataire à destination du Client et portant sur les modalités des Commandes Spécifiques qui n'entrent pas dans le périmètre du Service.

« **Données Client** » désigne tous contenus, fichiers, documents, informations, données à caractère personnel ou non, fournis par le Client au Prestataire pour l'exécution du Service.

« **Formule** » désigne l'offre choisie par le Client lors de sa souscription au Service sur le Site, et dont les fonctionnalités sont détaillées sur le Site.

« **Hébergeur** » désigne l'hébergeur de la solution SAAS, à savoir AWS, ayant son siège social à l'adresse P.O. Box 81226 - Seattle, WA 98108-1226 et dont les conditions applicables sont accessibles sur le site : <https://aws.amazon.com/fr/compliance/germany-data-protection/>

« **Opérateur** » désigne le ou les opérateurs de service de paiement choisi par le Prestataire afin d'accepter et traiter les paiements effectués grâce à des moyens de paiement autorisés par le Site.

« **Page** » désigne l'espace de formation personnalisé créé par le Client au moyen de la Plateforme afin de proposer à ses clients finaux tous types de contenus de formation.

« **Partie(s)** » désigne indifféremment, individuellement ou collectivement, le Prestataire et le Client.

« **Plateforme** » désigne la solution SAAS éditée et mise à disposition au Client dans le cadre de la fourniture du Service par le Prestataire, dans les limites des fonctionnalités de la Formule choisie par le Client.

« **Politique de Confidentialité** » désigne la politique détaillant les collectes et traitements de données opérés dans le cadre de la fourniture du Service et qui complète les présentes Conditions Générales, accessible sur le site.

« **Prestataire** » désigne la société VIATORI, SAS au capital de 500 euros, dont le siège social est situé 7 rue Mansard, 29200 Brest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le n° 802 398 016 00021.

« **Prix** » désigne la contrepartie financière due par le Client au Prestataire pour l'exécution du Service et dont les modalités sont définies dans les Conditions Générales et sur le Site.

« **Règlementation Applicable** » désigne toutes les lois, règlements, directives, décrets, arrêtés, normes, recommandations ou préconisations émanant de la France ou de l'Union européenne, ou encore aux codes, bonnes pratiques, lignes directrices, usages ou recommandations des professionnels du secteur d'activité, qui seraient applicables dans le cadre de l'exécution du Contrat, ainsi que notamment la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Règlement Général 2016/679 européen sur la Protection des Données personnelles, le Code de la consommation, le Code du travail, le Code civil, et toute norme ou décision de justice ou d'autorité administrative prise pour leur application.

« **Service** » désigne l'ensemble des prestations fournies par la solution SAAS par le Prestataire au Client.

« **Site** » désigne le présent site internet édité par la société Viatori permettant l'accès du Client au Service et accessible via l'url : <https://moodlab.fr/>

« **Utilisateur** » désigne la personne physique qui accède au Site en vue de souscrire un Service, de contacter le Prestataire, ou de manière générale de s'informer sur les Services proposés par le Prestataire sans nécessairement disposer d'un Compte Administrateur.

3. ACCEPTATION

- 3.1. Le Client déclare et garantit qu'il a pris connaissance du Service, des Conditions Générales et de la Politique de Confidentialité avant de souscrire au Service.
- 3.2. La souscription au Service par le Client vaut acceptation totale et sans réserve des Conditions Générales et de la Politique de Confidentialité, des Conditions de l'Opérateur et des Conditions de l'Hébergeur.
- 3.3. Ils traduisent l'ensemble des engagements pris par les Parties, annulent et remplacent tous accords écrits ou verbaux remis, échangés ou signés entre les Parties antérieurement à la signature.

4. HIERARCHIE

- 4.1. En cas de contradiction manifeste entre les stipulations du Site et les Conditions Générales, les stipulations du Site prévaudront.
- 4.2. En cas de contradiction entre différentes versions de l'une des annexes des Conditions Générales, la dernière version en date prévaudra.
- 4.3. En cas de contradiction entre les stipulations du Site, les Conditions Générales et les Conditions de l'Opérateur, ces dernières prévaudront.

5. MODIFICATION

- 5.1. Les Conditions Générales peuvent être modifiées unilatéralement à tout moment par le Prestataire, et sont applicables dès leur entrée en vigueur, sous réserve d'un préavis d'un (1) mois permettant, en cas de désaccord, au Client de résilier le Service au cours de ce préavis.
- 5.2. En cas de reconduction du Contrat et tant que le Client ne résilie pas, les conditions financières et notamment les conditions tarifaires restent identiques à celles souscrites par le Client lors de la première période d'abonnement.

6. DESCRIPTION DES SERVICES

- 6.1. Le Service permet au Client d'accéder et d'utiliser la Plateforme et de bénéficier des fonctionnalités selon la Formule choisie. La Plateforme permet la création d'une Page personnalisable offrant aux clients finaux du Client l'accès, l'inscription, le paiement, le téléchargement et le visionnage des contenus de formation propres au Client.
- 6.2. Le Service inclut également la possibilité pour le Client de recourir à la signature électronique pour valider les conditions générales de vente applicables aux formations ou les conventions de formation le cas échéant.
- 6.3. Le Prestataire met à disposition du Client un ou plusieurs Opérateurs de paiement. Il appartiendra au Client de choisir parmi la liste définie d'Opérateurs déterminée par le Prestataire afin d'organiser le paiement de ses formations sur sa Page.

- 6.4. Le Service permet au Client de télécharger tous types de contenus de formation, dans la limite des formats acceptés par la Plateforme dont la liste est prévue sur le Site, et, le cas échéant selon la Formule choisie, d'opérer la migration des contenus depuis d'autres plateformes.
- 6.5. Le Prestataire met à disposition du Client l'outil de gestion des cookies dont les modalités sont prévues sur le Site et que le Prestataire utilise lui-même. Le Client est seul responsable de l'utilisation de cet outil de gestion, et le Prestataire ne saurait être mis en cause, de quelque manière que ce soit, en raison de l'utilisation de cet outil.
- 6.6. Le Prestataire se réserve le droit de proposer toutes autres prestation qu'il jugera utile, sous une forme et selon les fonctionnalités et moyens techniques qu'il estimera les plus appropriés pour rendre lesdites prestations, et notamment l'organisation de workshops, à distance ou non, sur des thématiques techniques ou stratégiques. Aucune prestation supplémentaire donnant lieu au paiement d'une tarification spécifique n'aura lieu sans que le Client n'en ait accepté le prix et les conditions de mise en œuvre de façon expresse, préalable et par écrit.

7. COMMANDES SPECIFIQUES

- 7.1. Toute prestation additionnelle ou utilisation des fonctionnalités qui excède le périmètre de la Formule choisie par le Client, et notamment les capacités de stockage et le nombre de signatures électroniques mis à disposition tels que prévus sur le Site, sont considérées comme des Commandes Spécifiques dont le Prix et les modalités sont détaillées sur le Site.

8. SOUSCRIPTION AU SERVICE

- 8.1. L'accès au Service implique l'inscription du Client sur le Site en remplissant le formulaire d'inscription prévu à cet effet.
- 8.2. Lors de l'inscription sur le Site, le Client choisit l'une des Formules présentées sur le Site et procède au paiement du Prix.
- 8.3. La validation du paiement du Prix entraîne la création du Compte Administrateur donnant accès au Client à la Plateforme et aux fonctionnalités de front et back office au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe choisis par le Client.
- 8.4. Les identifiants et mots de passe de connexion du Compte Administrateur sont strictement personnels et confidentiels, sous la seule responsabilité du Client, qui veille à ne les communiquer à aucun tiers.
- 8.5. Tout accès au Compte Administrateur est réputé être effectué par le Client. Il est ainsi seul responsable des opérations effectuées sur le Compte Administrateur en vue de modifier les fonctionnalités de sa Page et des.

- 8.6. En cas de perte et/ou vol de l'identifiant ou du mot de passe, le Client est le seul à pouvoir demander la réinitialisation du mot de passe via le formulaire idoine du Service. Dans cette éventualité, il informera sans délai le Prestataire.
- 8.7. Le Compte Administrateur permet au Client d'accéder à la Plateforme afin de créer sa Page renvoyant le cas échéant vers le site internet du Client dont le nom de domaine choisi et réservé par le Client. Les clients finaux du Client pourront visiter sa Page, choisir des payer des formations nécessitant ou non la création d'un compte en fonction des paramètres de personnalisation choisis par le Client et dans les limites techniques détaillées sur le Site.

9. CRÉATION DU COMPTE DE PAIEMENT

- 9.1. Le Client donne mandat au Prestataire pour demander l'ouverture d'un Compte de paiement auprès de l'Opérateur afin de pouvoir activer le paiement en ligne sur sa Page. Le Client consent donc expressément au transfert des données nécessaires à cette demande à l'Opérateur.
- 9.2. Il est expressément convenu que l'acceptation de cette demande par l'Opérateur relève de sa seule décision, en conformité avec les Conditions de l'Opérateur.
- 9.3. Suite à l'accord de l'Opérateur, le Compte de paiement sera activé et opérationnel conformément aux termes des Conditions de l'Opérateur.
- 9.4. En cas de refus de tout Opérateur, le Contrat sera caduc. Le cas échéant, toute sommes déjà versée par le Client au titre du Contrat ne sera pas remboursé, sauf pour toute diligence non encore réalisée par le Prestataire.

10. ACCES AU SERVICE

- 10.1. Le Client doit disposer d'une connexion Internet avec un débit adapté pour accéder au Service de manière optimale. Sauf stipulation contraire, l'accès au Service est possible 24h/24 et 7 jours/7.
- 10.2. Le Client assume l'entière et exclusive responsabilité de la protection des équipements lui permettant d'accéder au Service et lui assurant la préservation de ses données contre toute atteinte (notamment logiciel anti-virus, firewall, mises à jour de sécurité du système d'exploitation et du navigateur Web etc.).
- 10.3. L'accès au Service peut être suspendu de plein droit par le Prestataire dans les cas suivants :
- 10.3.1. Opération de maintenance du Service ;
 - 10.3.2. Défaillance quelconque de l'Hébergeur ou du fournisseur d'accès à Internet ;
 - 10.3.3. Tentative d'attaque ou attaque à la sécurité du Service ;

10.3.4. Utilisation du Service par tout Client, tout Utilisateur ou tout tiers susceptible de générer un risque pour la sécurité, la fourniture ou l'accès au Service ;

10.3.5. Évènement constitutif de force majeure ;

10.3.6. Demande expresse de toute autorité administrative, judiciaire, gouvernementale ou de toute personne ayant autorité aux termes de la Règlementation Applicable.

10.4. Le cas échéant, le Prestataire fera ses meilleurs efforts pour rétablir le Service aussi rapidement que possible compte tenu de la cause de la suspension.

10.5. En cas d'urgence ou de nécessité absolue, le Prestataire peut suspendre sans délai et sans préavis le Service ; le Client pourrait être informé à posteriori de cette suspension et du délai prévisible de rétablissement du Service.

10.6. Le Client reconnaît et accepte que la suspension du Service, pour quelque cause que ce soit, n'entraîne pas un arrêt de la facturation.

11. DROIT D'UTILISATION DU SERVICE

11.1. Sous réserve du respect du Contrat et du paiement de chaque échéance du Prix, le Prestataire accorde au Client une licence limitée, non-exclusive, strictement personnelle, non-transférable, ne pouvant faire l'objet de sous-licences et ne pouvant être cédée, pour accéder à et utiliser sa Page, uniquement dans la mesure de ce qui est autorisé par les présentes et par le Site.

11.2. En conséquence, toute autre utilisation du Service (incluant sa Page) par le Client est formellement interdite. À ce titre, le Client s'interdit notamment toute concession de droits sur le Service, toute cession, diffusion, distribution, location, mise à disposition directe ou indirecte du Service au bénéfice d'un tiers ou du public, à titre gratuit ou onéreux. Le Client s'interdit également de procéder à toute reproduction provisoire ou permanente du Service par quelque moyen que ce soit, ainsi que toute traduction, adaptation, arrangement, décompilation ou modification du Service, notamment en vue de la création d'un service similaire.

11.3. La redevance due par le Client au titre du droit d'utilisation du Service est incluse dans le Prix.

12. DUREE

12.1. Le Contrat est conclu pour la durée ferme prévue sur le Site, et prend effet à la date de paiement du Prix. Le Client peut choisir de souscrire à un abonnement mensuel ou annuel.

- 12.2. Quelle que soit la durée d'abonnement choisie par le Client, le Contrat se renouvelle par tacite reconduction pour la même période à la date anniversaire de la prise d'effet du Contrat, sous réserve de sa dénonciation par l'une des Parties.
- 12.3. L'abonnement mensuel peut être résilié par le Client à tout moment, et la résiliation prendra effet à la prochaine date anniversaire du Contrat.
- 12.4. L'abonnement annuel peut être résilié par le Client en respectant un préavis de sept (7) jours calendaires avant l'expiration de chaque période annuelle, et la résiliation prendra effet à la prochaine date anniversaire du Contrat.

13. CONDITIONS FINANCIERES

- 13.1. En contrepartie de l'accès et de l'utilisation du Service, le Client versera au Prestataire le Prix fixé sur le Site et selon les modalités de paiement qui y sont stipulées. Le Prix des Commandes Spécifiques sera également fixé et réglé conformément au Devis correspondant.
- 13.2. Toute échéance due par le Client, mensuelle ou annuelle, et quelle que soit la Formule choisie par le Client, est payable d'avance et selon le mode de paiement prévu par le Site, sauf stipulation contraire sur le Site.
- 13.3. Le Client reconnaît et accepte que tout paiement effectué au Prestataire n'est pas remboursable. Aucun remboursement ou avoir ne saurait être effectué pour les périodes d'utilisation partielle du Service ou de résiliation anticipée.
- 13.4. **Tout retard ou manquement d'une échéance de paiement de tout ou partie du Prix pourra entraîner la suspension de l'accès au Service et/ou la résiliation de plein droit du Contrat à l'initiative du Prestataire sur simple notification.**

14. OBLIGATIONS GENERALES DU PRESTATAIRE

- 14.1. Le Prestataire est soumis à une obligation générale de moyens portant sur l'accessibilité du Service et son usage par le Client, et plus généralement pour toutes les obligations résultant du Contrat.
- 14.2. Le Prestataire s'engage notamment à :
 - 14.2.1. Délivrer le Service avec diligence et selon les règles de l'art et à informer et conseiller le Client en conséquence ;
 - 14.2.2. Exécuter le Contrat et délivrer le Service conformément à la Règlementation Applicable ;
 - 14.2.3. Exécuter personnellement le Contrat, avec la faculté discrétionnaire de soustraire une partie de ses obligations, à ses risques et périls et sous sa responsabilité exclusive à l'égard du Client et des tiers. Le Prestataire s'engage

notamment à s'assurer que ses sous-traitants éventuels mettent en œuvre des mesures de sécurité équivalentes ou identiques, notamment concernant les Données Client.

15. OBLIGATIONS GENERALES DU CLIENT

- 15.1. Le Client s'engage à exécuter le Contrat et utiliser le Service en stricte conformité avec la Règlementation Applicable et veiller à ce qu'elle soit appliquée par tous ses clients finaux. Il s'interdit notamment de commercialiser des produits ou services illégaux, portant atteinte aux droits du Prestataire ou de tiers (contrefaçon etc.), ou sans respecter la Règlementation Applicable. Il devra notamment le cas échéant souscrire à toute assurance requise pour couvrir sa responsabilité civile professionnelle.
- 15.2. Le Client s'engage à transmettre au Prestataire ou utiliser dans le cadre du Service des Données Client exhaustives, exactes, sincères et actuelles et à les mettre à jour en temps utile.
- 15.3. Le Client s'engage à faire respecter le Contrat et les termes et conditions du Service, par tous les membres de son personnel, prestataires, partenaires dans leur usage du Service.

16. MAINTENANCE ET ASSISTANCE

16.1. Maintenance

16.1.1. Le Prestataire assure la maintenance corrective du Service et s'engage à traiter les demandes d'intervention du Client les jours ouvrés de la semaine aux horaires suivants :

De 9h à 18h par email : hello@moodlab.fr ou par téléphone : +33 2 57 52 02 00

16.1.2. En fonction de la gravité de l'anomalie détectée (anomalie bloquante, semi-bloquante ou mineure), et sous réserve d'un évènement constitutif de la force majeure ou de la faute d'un tiers, le Prestataire mettra en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer dans les meilleurs délais, la reprise normale du Service dans les horaires des jours ouvrés précités.

16.2. Assistance

16.2.1. Le Prestataire fournit une assistance à l'utilisation du Service pendant toute la durée du Contrat pendant les jours ouvrés de la semaine aux horaires suivants : de 09h à 18h par email : hello@moodlab.fr ou par téléphone : +33 2 57 52 02 00

17. DONNES PERSONNELLES

- 17.1. L'utilisation du Site Internet et du Service implique des traitements de données à caractère personnel.

17.2. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre au moyen de ses données, le Client est invité à consulter la Politique de Confidentialité accessible sur le site

18. PROPRIETE INTELLECTUELLE

18.1. Propriété intellectuelle du Prestataire

18.1.1. Le Prestataire déclare qu'il est le seul et unique propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Service, y compris mais sans être exhaustif, les inventions, brevets, marques, dessins et modèles, logos, savoir-faire, bases de données et droits d'auteur.

18.1.2. Le Prestataire déclare et garantit que le Service ne porte pas atteinte aux droits de tiers (y compris aux droits de propriété intellectuelle portant notamment sur le droit d'auteur, la marque, l'invention, le brevet, le programme informatique, le dessin ou modèle). Le Prestataire garantit au Client la jouissance paisible du Service contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques, de droit ou de fait, y compris de son fait personnel.

18.1.3. Pour que la présente garantie puisse être valablement mise en œuvre par le Client, il lui appartiendra de notifier au Prestataire, dans un bref délai et par écrit, la réclamation, la poursuite, la revendication, l'action en contrefaçon ou la déclaration ou mise en demeure ayant précédé cette action, fondée sur un droit de propriété intellectuelle ou autre auquel l'utilisation du Service aurait occasionné un préjudice, afin que le Prestataire puisse intervenir en tant que garant dans le cadre de l'instance ou avant toute procédure. Le Client devra également collaborer loyalement avec le Prestataire dans le cadre de la défense de ses intérêts et de ceux du Prestataire en fournissant notamment tous les éléments, informations et assistance nécessaires pour mener à bien une telle défense qui restera dirigée par le Prestataire (garant en dernier ressort).

18.1.4. Le cas échéant, le Prestataire pourrait par précaution et afin de limiter le préjudice potentiel du Client, sans que cela puisse être interprété comme une reconnaissance du bien-fondé des griefs qui lui sont opposés, sous sa seule responsabilité et à ses propres frais, décider de (i) modifier le Service de sorte qu'il ne soit plus supposé contrefaisant, (ii) remplacer le Service ou l'élément litigieux par un élément non supposé contrefaisant, aux fonctionnalités globalement équivalentes ou supérieures en performances, (iii) ou obtenir les droits d'utilisation supposés adéquats pour que le Client, puisse continuer à exploiter le Service conformément aux termes du Contrat.

18.2. Propriété intellectuelle du Client

18.2.1. Le Client reconnaît que tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au Service, y compris mais sans être exhaustif, les inventions, brevets, marques,

dessins et modèles, logos, savoir-faire, bases de données et droits d'auteur, sont la propriété exclusive du Prestataire.

18.2.2. Le Client s'engage donc à ne jamais, en aucune circonstance, contester ou enfreindre, directement ou indirectement, les droits de propriété intellectuelle précités, y compris mais sans être exhaustif, les inventions, brevets, marques, dessins et modèles, logos, savoir-faire, bases de données et droits d'auteur, même s'ils ne sont pas déposés, protégés ou utilisés, et à ne jamais copier, imiter, décompiler tout ou partie du Service et/ou du Site et/ou de la Plateforme.

18.2.3. En revanche, il est expressément convenu que le Client est et restera entièrement propriétaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle susceptibles d'être attachés à ses Données Client. Tous les contenus de formation, les photographies, vidéos, sons, textes ou tout autre format que le Client télécharge sur sa Page sont et resteront l'entière propriété du Client.

19. LIEN HYPERTEXTES

19.1. Les pages du Site peuvent contenir des boutons de réseaux sociaux permettant des fonctionnalités de partage sur les différents réseaux sociaux ainsi que des liens hypertextes renvoyant vers des sites tiers gérés par des sociétés distinctes du Prestataire sur lesquelles le Prestataire n'exerce aucun contrôle.

19.2. Le Prestataire n'assume aucune responsabilité quant à l'information et au contenu des sites tiers ou aux informations et contenus auxquels les sites tiers peuvent renvoyer. Le Prestataire n'est responsable d'aucune modification ou mise à jour concernant les sites tiers, ni du mauvais fonctionnement de ces sites tiers. La présence de liens vers des sites tiers ne saurait signifier que le Prestataire approuve, de quelque façon que ce soit, les informations et contenus de ces sites tiers.

20. RESPONSABILITES

20.1. Responsabilité du Prestataire

20.1.1. EN AUCUN CAS LE PRESTATAIRE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES DOMMAGES RESULTANT (I) DU FAIT DU CLIENT ET/OU DE SES CLIENTS FINAUX, (II) DU FAIT D'UN TIERS OU D'UN EVENEMENT CONSTITUTIF DE FORCE MAJEURE. LE PRESTATAIRE NE POURRA, EN AUCUNE CIRCONSTANCE ET DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT, ETRE TENU RESPONSABLE DES CONTENUS TELECHARGES PAR LE CLIENT SUR SA PAGE.

20.1.2. Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable que de la seule exécution du Service et à condition d'avoir été au préalable mis en demeure par le Client de remédier à tout manquement grave à ses obligations par courrier recommandé avec avis de réception dans un délai de quinze (15) jours. À

défaut pour le Prestataire d'avoir remédié au grief soulevé par le Client, ce dernier pourra rechercher sa responsabilité mais exclusivement pour le préjudice direct, certain et prévisible.

- 20.1.3. En aucune circonstance, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable d'un préjudice indirect, incertain et/ou non manifestement prévisible, notamment pour perte de clients, chiffre d'affaires, manque à gagner, augmentation des coûts.
- 20.1.4. Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens concernant l'exactitude des informations délivrées au Client dans le cadre du Service, et particulièrement en ce qui concerne les informations délivrées à l'occasion des workshops. Le Client reconnaît que les informations qui lui sont fournies ne sauraient être considérées comme des conseils personnalisés adaptés à la situation du Client. Il appartient au seul Client de déterminer si les informations sont pertinentes et applicables à sa situation personnelle, et il s'engage à renoncer définitivement et irrévocablement à rechercher la responsabilité ou à mettre en cause, directement ou indirectement le Prestataire au titre des informations qui lui sont fournies, et particulièrement au titre des conséquences qui découleraient.
- 20.1.5. Le Prestataire peut, dans le cadre du Service, proposer, sur le Site ou par le biais d'une newsletter, des offres émises par des partenaires du Prestataire. Le Client reconnaît que le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu responsable de ces offres, de leur contenu ou leurs conséquences. Le Client renonce définitivement et irrévocablement à rechercher la responsabilité ou à mettre en cause, directement ou indirectement, le Prestataire au titre des préjudices subis qui découleraient des offres des partenaires du Prestataire.
- 20.1.6. En tout état de cause, si par extraordinaire, la responsabilité du Prestataire venait à être recherchée, le montant total des sommes, pénalités, réparations, intérêts, condamnations, sanctions, auxquels il pourrait être tenu, sera strictement limité au Prix versé au cours des 3 derniers mois au Prestataire.

20.2. Responsabilité du Client

20.2.1. **Le Client est seul responsable de :**

- a) **tout accès et/ou d'utilisation du Service et de sa Page par le Client, client final, visiteur ou tiers, qui serait contraire (i) à la Règlementation Applicable, ou en infraction aux intérêts et droits d'un tiers, ou (ii) aux stipulations du Contrat ;**
- b) **a fourniture et le maintien à jour d'informations exhaustives, complètes et sincères sur le Site ;**

- c) toute Donnée Client ou contenu téléchargé sur sa Page, par le Client, et qui serait contraire à la Règlementation Applicable ou au Contrat, ou en infraction aux intérêts et droits du Prestataire d'un tiers.

20.2.2. À ce titre, le Client garantit le Prestataire contre toute action, réclamation, litige, contentieux, plainte, revendication, opposition y relatifs. Les indemnisations et frais de toute nature exposés par le Prestataire (frais d'avocat, de consultants, huissiers, experts etc.), ainsi que tous les dommages et intérêts, amendes, pénalités et intérêts de retard prononcés contre le Prestataire individuellement ou collectivement (avec le Client), seront intégralement pris en charge par le Client.

21. NON CONCURRENCE

21.1. Le Client s'interdit de concevoir et/ou commercialiser un service concurrent au Service pendant toute la durée des présentes, puis pendant une durée de cinq (5) ans.

22. INDEPENDANCE

22.1. Il est expressément convenu entre les Parties que le Prestataire est et restera un cocontractant entièrement indépendant du Client pendant toute l'exécution du Contrat, et qu'il ne sera soumis à aucun lien de subordination ni dépendance économique, qu'aucun projet d'association, joint-venture ou capitalistique n'a été envisagé entre eux. Les Parties ne pourront, en aucune manière et en aucune circonstance, se présenter ou prendre un engagement, sous le nom ou pour le compte de l'autre Partie.

23. CONFIDENTIALITE

23.1. Chacune des Parties s'oblige à (i) tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra de l'autre Partie, et notamment à (ii) ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître et également soumis à une obligation de confidentialité ; et (iii) n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations au terme du Contrat.

23.2. Nonobstant ce qui précède, aucune des Parties n'aura d'obligation quelconque à l'égard d'informations qui (i) seraient tombées ou tomberaient dans le domaine public indépendamment d'une faute par la Partie les recevant, (ii) seraient développées à titre indépendant par la Partie les recevant, (iii) seraient connues de la Partie les recevant avant que l'autre Partie ne les lui divulgue, (iv) seraient légitimement reçues d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité, ou (v) devraient être divulguées en vertu de la Règlementation Applicable ainsi que sur ordre d'un tribunal compétent (auquel cas elles ne devront être divulguées que dans la mesure requise et après en avoir prévenu par écrit la Partie les ayant fournies afin qu'elle puisse exercer le cas échéant les recours utiles à la défense de ses droits).

23.3. Les obligations des Parties à l'égard des informations confidentielles demeureront en vigueur pendant toute la durée du Contrat et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la Partie les divulguant et, en toute hypothèse, pendant une période de deux (2) ans après le terme du Contrat.

24. RESILIATION

24.1. En cas de manquement par l'une des Parties à une de ses obligations au titre du Contrat à laquelle il ne serait pas remédié dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant le manquement en cause, l'autre Partie pourra résilier le Contrat de plein droit sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre en vertu des présentes.

24.2. En cas d'urgence et/ou de manquement grave du Client, le Prestataire pourra, notamment résilier le Contrat et/ou suspendre le Service, sans préavis et sur simple notification par email, notamment (i) en cas de défaut de paiement de tout ou partie d'une échéance du Prix, ou (ii) d'utilisation frauduleuse ou contraire à la Règlementation Applicable du Service, ou (iii) d'atteinte potentielle grave aux intérêts du Prestataire.

25. CESSIION DU CONTRAT

25.1. Le Client ne pourra, en aucune circonstance, céder ou concéder, directement ou indirectement (notamment via la cession ou l'apport de son fonds de commerce, une fusion, acquisition, absorption, scission, confusion de patrimoine), tout ou partie du présent Contrat à un tiers. Toute cession ou concession intervenue en contravention avec la présente clause sera nulle et inopposable au Prestataire, même si ce dernier en avait eu connaissance et qu'il ne s'y était pas opposé.

25.2. En revanche, il est expressément et irrévocablement accepté par le Client que le Prestataire pourra, de manière unilatérale et discrétionnaire, sans objection ni contestation possible de sa part, quelles que soient les circonstances alors, céder ou concéder, partiellement ou totalement, directement ou indirectement (notamment via la cession, l'apport partiel ou total de son fonds de commerce, de ses titres ou d'un actif, une fusion, acquisition, absorption, scission, confusion de patrimoine), tout ou partie du présent Contrat à une société tierce.

25.3. Le cas échéant, et par dérogation expresse aux articles 1216 et suivants du Code civil, il est expressément convenu qu'à compter de la notification au Client de la cession du Contrat (soit à la date de la première présentation du courrier recommandé avec avis de réception adressé à cet effet) :

25.3.1. la cession intervenue sera pleinement opposable au Client ;

25.3.2. le successeur sera subrogé dans les droits et obligations du Prestataire au titre du Contrat ;

25.3.3. le Prestataire sera libéré pour l'avenir de l'exécution du présent Contrat ; aucune solidarité entre le Prestataire et son successeur ne pourra donc être recherchée directement ou indirectement par le Client.

26. FORCE MAJEURE

26.1. Aucune Partie ne sera responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations provoquées par un événement constitutif de force majeure au sens de la Règlementation Applicable.

26.2. La Partie invoquant un événement constitutif de force majeure devra en aviser l'autre Partie dans les trois (3) jours calendaires suivant la survenance de cet événement. Elle fera tous ses efforts pour en limiter la portée.

26.3. L'exécution du présent Contrat reprendra son cours normal dès que l'événement constitutif de force majeure aura cessé. Si la suspension du Contrat devait excéder trois (3) mois, chaque Partie pourra résilier le présent Contrat après notification à l'autre Partie par courrier recommandé avec accusé de réception.

27. DISPOSITIONS DIVERSES

27.1. Modifications. Toute modification du présent Contrat doit être faite par un avenant écrit et signé par les Parties.

27.2. Non-renonciation. Le fait pour une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

27.3. Divisibilité. Dans le cas où l'une des clauses du Contrat serait déclarée nulle, inefficace ou sans objet par décision de justice définitive, cette clause serait réputée non écrite et ne saurait entraîner la nullité du Contrat dans son ensemble (sous réserve d'une stipulation expresse contraire).

27.4. Loi applicable. Le Contrat est soumis à la loi française.

27.5. Juridiction compétente. À défaut de solution amiable à l'issue d'un délai de trente (30) jours à compter de la saisine de l'autre Partie par le cocontractant le plus diligent, tout différend relatif au Contrat sera soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de Brest, y compris en cas de référé, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.